

Madame, Monsieur,

A la rentrée prochaine, votre enfant a la possibilité de commencer l'apprentissage de l'**italien** en tant que **troisième langue vivante** au lycée Jean-Pierre Vernant de Pins-Justaret.

Ce choix peut correspondre à une réelle envie pour votre enfant d'aborder une matière nouvelle avec intérêt et curiosité. **Il découvrira une nouvelle culture et peut-être fera un retour aux racines familiales.**

L'horaire hebdomadaire de l'option est de trois heures sur chacune des 3 années.

Les notes obtenues en première et en terminale sont comptabilisées dans le contrôle continu du baccalauréat avec un coefficient de 2 pour chacune des deux années.

Lors des vœux d'orientation de fin d'année sur la fiche liaison de 3^o pour la saisie dans AFFELNET vous veillerez à mentionner le choix de l'option.

Lors de l'inscription proprement dite au lycée on vous demandera, comme pour toutes les options proposées, de constituer un mini-dossier papier auquel seront joints les bulletins scolaires de 3^o et une lettre de motivation rédigée en français par l'élève.

Je vous invite à prendre le temps d'échanger avec votre enfant sur la possibilité de choisir cette option.

Très cordialement à toutes et à tous,
Mme Piovan, professeur d'italien pour la LVC italien